RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00542
Numéro SIREN : 802 244 988
Nom ou dénomination : 01COM

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2016 sous le numéro de dépôt 7245

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

ALTER CONSEIL
19 avenue du Pré de Challes
PAE DES GLAISINS
74940 Annecy-le-Vieux

V/REF :
N/REF : 2014 B 542 / 2016-A-7245

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 30/11/2016, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 25/11/2016

Concernant la société

01COM
Société à responsabilité limitée
3 rue des Narcisses
l'Ecrin de Jade
01200 Bellegarde-sur-Valserine

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-7245 le 30/11/2016

R.C.S. BOURG EN BRESSE 802 244 988 (2014 B 542)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 30/11/2016,

Les greffiers

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)

SARL 01COM

SARL au capital de 3.000 euros
Siège social : 3 rue des Narcisses
01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE
RCS BOURG EN BRESSE 802 244 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL AUDIT PMA

Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON

ZAC d'épinay – 293 rue de la farnière – 69400 GLEIZE

SARL AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON

SARL 01COM
Siège social : 3 rue des Narcisses – 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE
Capital social : 3.000 euros

Rapport du Commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée 01COM en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par désignation unanime des associés en date du 23 novembre 2016, en application des dispositions des articles L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la situation de votre société, la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a aussi consisté à s'assurer que des éventuels faits ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers

Sur la base du dernier bilan établi au 30 juin 2016 et des indications de la direction, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantage particulier, ni d'évènement particulier de la part de responsable de l'entreprise pouvant remettre en cause cette valorisation.

SARL AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Gleizé,
Le 25 novembre 2016

Le Commissaire à la transformation
AUDIT PMA

Représentée par
Emmanuel MEUNIER